

# RÈGLEMENT

**Article 1 :** Le vide-greniers se déroulera sur le parking et les rues autour du complexe sportif de 8h à 17h30, le dimanche 14 Juin 2020.

**Article 2 :** Le déballage se fera de 6H30 à 7H45. En dehors de cette plage horaire, aucun véhicule ne pourra circuler ni stationner sur le site. Un parking est prévu pour les exposants situé au pôle associatif.

**Article 3 :** Le mètre linéaire de l'emplacement est fixé à 4€, il sera possible de louer plusieurs mètres en fonction des places disponibles. (Minimum 2 ml)

**Article 4 :** Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui.

**Article 5 :** L'association Brétignolles Brem Basket Club ne pourra être tenue responsable des détériorations, des vols, des intempéries ainsi que de leurs conséquences.

**Article 6 :** Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. Il appartient aux exposants de prévoir leur matériel.

**Article 7 :** Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué même en cas d'intempéries.

**Article 8 :** En cas de surnombre d'exposants, une liste d'attente sera effectuée.

**Article 9 :** Les exposants ne peuvent exposer à la vente des animaux vivants ou empaillés, des denrées alimentaires, de l'alcool ou des armes.

**Article 10 :** Les véhicules pourront accéder à l'aire d'exposition pour le rangement à partir de 17h30.

**Article 11 :** Les transactions seront interdites en dehors des emplacements réservés.

**Article 12 :** L'inscription au vide-greniers implique le respect du règlement.

**Article 13 :** Le vide-greniers est réservé uniquement aux particuliers.

---

## COUPON DE RÉSERVATION, à retourner à

**OFFICE DE TOURISME - Bd du Nord - 85470 BRETIGNOLLES SUR MER - Tél : 02 51 90 12 78**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : ..... X 4 € = .....

Pièces à joindre impérativement :

- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre des « Brétignolles Brem Basket Club »
- Photocopie de votre carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement et sa pièce d'identité
- **Signature Obligatoire** (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal+pièce d'identité)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)

De non-participation à 2 autres manifestations de même nature (article R321-9 du code pénal)

Suivant l'article R321-9, R321-10 du code pénal, ces données doivent être collectées et seront transmises dans un délai de 8 jours à la préfecture ou sous-préfecture de l'événement. Ces données ne seront ni vendues ni transmises à titre commercial suivant la loi 2018-493 relative à la protection des données personnelles.